

Formulaire à remplir sur Word et
retourner dès votre admission
uniquement si vous êtes concerné

ESA – Julie GAULTIER - Référente handicap
55 rue Rabelais - BP 30748 49007 ANGERS CEDEX 01
j.gaultier@groupe-esa.com - 02 41 23 55 06
Bureau 4.270 – 4ème niveau

Déclaration de situation

Ce formulaire s'adresse aux apprenants en situation de handicap souhaitant obtenir des aménagements spécifiques.

NOM et Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Admis à l'ESA en formation : Bac Pro BPREA BTS Licence Pro AP

- sous le statut : Contrat pro Étudiant Salarié ou demandeur emploi

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Votre situation

Avez-vous des besoins spécifiques ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Troubles du langage Troubles des apprentissages (précisez) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Disposez-vous d'un bilan orthophonique ? Oui Non

* Bilan orthophonique de moins de 3 ans obligatoire

Si oui, précisez la date* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Déficience auditive Déficience motrice Déficience visuelle Maladie invalidante

Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avez-vous un dossier à la MDA* – MDPH** ? Oui Non

Si oui, précisez le département : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Avez-vous des contre-indications médicales ? Oui Non

Si oui, lesquelles : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Votre scolarité

Avez-vous bénéficié d'adaptations dans le cadre de vos études et/ou d'aménagements des épreuves d'examen ?

Oui Non

Si oui, lesquels : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Vos attentes

Merci de cocher ci-dessous vos besoins pour la formation à l'ESA : accompagnement pédagogique (adaptation visuelle, auditive, motrice, etc.), aide matérielle et/ou humaine ou besoin d'aménagements pour les examens.

<input type="checkbox"/> Tiers-temps	<input type="checkbox"/> Aide matérielle (matériel informatique ou équipement)
<input type="checkbox"/> Accompagnement pédagogique	<input type="checkbox"/> Aide humaine (secrétaire lecteur / scripteur)

*MDA : Maison départementale de l'autonomie – **MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

La loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées instaure l'accessibilité : accessibilité physique et matérielle, mais aussi pédagogique. L'élève, s'il a les prérequis, doit pouvoir suivre des études quel que soit son handicap.

ANGERS : 55 rue Rabelais - BP 30748 - 49007 ANGERS Cedex 01
GUYANCOURT : 6 rue Hélène Boucher - 78280 GUYANCOURT
Tél. 02 41 23 55 55 - www.groupe-esa.com